



# **17<sup>EME</sup> SESSION DE L'ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER**

**3 SEPTEMBRE - 8 SEPTEMBRE 2012**

**COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES,  
DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'AUDIOVISUEL**

**SYNTHÈSE**

**Président : John MAC COLL  
Rapporteuse générale : Bérangère EL ANBASSI**

## SOMMAIRE

|   |         |
|---|---------|
| Liste des membres de la commission des affaires culturelles, de l'enseignement et de l'audiovisuel      | Page 2  |
| Programme de la commission  | Page 3  |
| I / L'avenir de TV5 Monde : Intervention de Marie-Christine SARAGOSSE, Directrice Générale de TV5 Monde | Page 4  |
| II / Etat des lieux de l'évolution de la fusion de RFI et France 24                                     | Page 6  |
| III / L'enseignement français dans les lycées à l'étranger : le CIEP                                    | Page 7  |
| IV / L'agence pour l'enseignement français à l'étranger   | Page 8  |
| A / Intervention de Mme DESCOTES, Directrice de l'AEFE  |         |
| B / Intervention de M.MASSIN, Chef du service des aides à la scolarité                                  |         |
| Vœux et réponses session mars 2012  | Page 13 |
| Vœu et résolution session septembre 2012  | Page 20 |

# LISTE DES MEMBRES DE LA COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES, DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'AUDIOVISUEL

**Président : M. John MAC COLL**  
**Rapporteure générale : Bérangère EL ANBASSI**

|   |                                |
|---|--------------------------------|
| M. AICARDI René                             | Mme LEQUET Anne-Colette        |
| M. BARRAT Franck                            | M. LOISEAU Philippe            |
| Mme BEN NACEUR Madeleine                    | M. LUBRINA François            |
| M. BERTIN Olivier                           | M. MAC COLL John               |
| Mme BLOCH Michèle                           | Mme MALIVEL Michèle            |
| M. CHAZOT Pascal                            | Mme MARGARETO Soledad          |
| M. CORDERY Philip                           | M. MARIANI Thierry             |
| M. D'AGESCY Gilles                          | M. MARIE Jacques               |
| Mme D'ANGLEMONT DE TASSIGNY Marie-Françoise | M. NIZET Francis               |
| Mme DEGRYSE Hélène                          | Mme PICHARLES Chantal          |
| M. DELL'AQUILA Bruno                        | M. PLANTEVIN Thierry           |
| M. DUVERNOIS Louis                          | M. PRETET Jean-Charles         |
| Mme EL ANBASSI Bérangère                    | Mme RAYER AL YOUSSEF Elisabeth |
| M. FERRAND André                            | Mme RECHENMANN Catherine       |
| Mme FERRAND - HAZARD Sophie                 | M. REGNARD Damien              |
| M. GIRAULT Claude                           | M. RICCI Didier                |
| M. LAUGEL Marcel                            | M. RIGOT-MULLER Bertrand       |
| Mme LAURENTI Maryse                         | M. SARRAZIN Louis              |
| M. LEMBOUCHER Hervé                         | M. TIROU Ramatchandirane       |
| Mme LEPAGE Claudine                         | M. VIALA Denis                 |
|   | M. ZAMBELLI Jean-Claude        |

**PROGRAMME DE LA COMMISSION**  
*SOUS LA PRESIDENCE DE M. JOHN MAC COLL*

| <b>DATES</b>                     | <b>HORAIRES</b>                        | <b>THEMES</b>   | <b>INVITES</b>  |
|----------------------------------|--|---|---|
| <b>LUNDI 3 SEPTEMBRE 2012</b>    | 14 h 30                                | Ouverture des travaux de la Commission : mot du Président.  |   |
|                                  | <b>APRES-MIDI</b><br>14h45 - 16h30     | L'avenir de TV5 Monde   | <b>Mme Marie-Christine SARAGOSSE</b><br><i>Directrice générale TV5 Monde</i>  |
|                                  | 16h30 - 17h30                          | Etat des lieux sur l'évolution de la fusion entre RFI et France 24  | <b>Mme Elisa DRAGO</b><br><i>Secrétaire du CE de RFI</i>  |
| <b>MARDI 4 SEPTEMBRE 2012</b>    | 9 h 30 - 10 h 30                       | L'avenir de l'audiovisuel extérieur   | <b>M. Jean LESIEUR</b><br><i>Ancien directeur de la rédaction de France 24</i>  |
|                                  | <b>MATIN</b><br>10h30 - 12h00          | L'enseignement français dans les lycées à l'étranger.<br>Rôle du CIEP   | <b>M. François PERRET</b><br><i>Directeur du CIEP</i><br><b>M. Michel MONSAURET</b><br><i>CIEP</i>  |
|                                  | <b>APRES-MIDI</b><br>14 h 30 - 17 h 00 | Enseignement français à l'étranger.<br>Points d'actualité<br>Programme FLAM (suite aux assises de juin 2012)<br>Aide à la scolarité | <b>Mme Anne-Marie DESCOTES</b><br><i>Directrice de l'AEFE</i><br><br><b>M. Jean-Luc MASSIN</b><br><i>Chef du service de l'aide à la scolarité</i> |
| <b>MERCREDI 5 SEPTEMBRE 2012</b> |  |   |   |
| <b>APRES-MIDI</b>                | 14 h 30 - 17 h 00                      | <b>Rédaction des vœux, motions et résolutions</b>   |   |

Le programme de la commission des Affaires culturelles, de l'Enseignement et de l'Audiovisuel a principalement été axé sur l'état des lieux de l'audiovisuel extérieur de la France (AEF). Nous avons également profité de la venue de Mme DESCOTES, Directrice de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), et de M.MASSIN, Directeur du service des bourses à l'AEFE pour faire le point sur l'aide à la scolarité.

John Mac COLL, Président de la commission, a évoqué la mémoire de Wladimir CHOSTAKOFF, conseiller AFE, et de Jacques HABERT, sénateur. Une minute de silence a été respectée.

La commission a salué l'arrivée de nouveaux membres. La sénatrice Claudine LEPAGE, les députés nouvellement élus Thierry MARIANI et Philip CORDERY, les conseillers AFE, Hélène DEGRYSE, Sophie FERRAND-HAZARD et Elisabeth RAYER AL YOUSSEF.. L'absence remarquée des députés a été regrettée.

La commission a élu Mme Bérandère EL ANBASSI au poste de rapporteure générale en remplacement de M. Dominique DEPRIESTER nommé au cabinet de Mme CONWAY-MOURET, Ministre déléguée aux Français de l'étranger.

## **I / L'AVENIR DE TV5 MONDE : Intervention de Marie-Christine SARAGOSSE, Directrice Générale de TV5 Monde**

Mme SARAGOSSE a tout d'abord souligné la bienveillance de la commission pour TV5 Monde. En retour, la chaîne reconnaît l'importance et le poids de l'action des Français de l'étranger. Elle en veut pour preuve la couverture médiatique en 2012 des élections françaises à l'étranger.

TV5 ne sera pas en reste, non plus, dans le projet de diplomatie économique engagé par le Ministre des Affaires Etrangères, Laurent FABIUS.

Mme SARAGOSSE a fait état de sa candidature au poste de Président de l'AEF.

Son exposé commencera par un état des lieux du marché mondial puis l'accent sera mis sur les succès de TV5 Monde et enfin elle énoncera les enjeux du futur.

### **A / Le marché mondial de la télévision**

■ En 2012, 84% des foyers mondiaux ont accès à la télévision, tous modes de distribution confondus, soit 1,6 Milliard de foyers TV. Sur ce total, le câble, le satellite et l'IPTV représentent 900 Millions de foyers.

■ 50 % des foyers câbles-satellite-IPTV et des abonnés payants sont désormais en Asie-Pacifique. En 10 ans, ce marché a crû 3 fois plus que la moyenne mondiale.

■ 80% de la consommation d'images se fait sur un téléviseur.

■ 29 000 chaînes sont diffusées par satellite, mais seules une trentaine garantissent une distribution (et non une simple diffusion) mondiale. Parmi elles, TV5MONDE est la seule chaîne généraliste, francophone, multilatérale, opérateur d'une organisation internationale.

### **B / Le marché mondial du média global**

■ L'activité sur Internet en 60 secondes :

- ✓ 168 millions de courriels envoyés
- ✓ 694 445 requêtes sur Google
- ✓ 510 000 commentaires sur Facebook
- ✓ 98 000 tweets
- ✓ 25 heures de vidéos postées sur YouTube
- ✓ 13 000 applications iPhone téléchargées
- ✓ 1500 billets postés sur des blogs.

■ Internet :

- ✓ En 2012 on comptait 600 millions de foyers internet soit un taux de pénétration dans les foyers de 32% avec de fortes disparités (71% dans les pays développés, 20% dans les autres).
- ✓ 2,3 milliards d'internautes dans le monde dont 45% ont moins de 25 ans et 23% sont chinois.
- ✓ L'Asie est la 1<sup>ère</sup> zone, l'Europe la 2<sup>ème</sup>, l'Amérique du Nord la 3<sup>ème</sup>, l'Amérique latine la 4<sup>ème</sup>, l'Afrique la 5<sup>ème</sup>.
- ✓ De fortes disparités géographiques existent en matière d'accessibilité au haut débit.
- ✓ Moins de 3% du nombre total des internautes utilisent le français en consultation (le français est la 8<sup>ème</sup> langue de consultation).

■ Le mobile :

- ✓ Un vecteur croissant d'accessibilité aux images.
- ✓ 1,2 milliard de ces abonnements, soit 45%, ont accès à un service 3G.
- ✓ L'Europe, les Amériques et les pays arabes forment le trio de tête.

■ Facebook :

- ✓ Plus de 836 millions de comptes ouverts.

■ Twitter :

- ✓ 500 millions de comptes ouverts, 100 millions sont véritablement actifs.

**C / Les succès du plan stratégique 2009-2012 de TV5 Monde placent la chaîne internationale en bonne position sur ces marchés**

On constate que le français a le vent en poupe, le bilan très positif de la progression de TV5 sur le marché mondial en atteste.

A noter que TV5 reçoit de nombreux prix dont, cette année, le trophée Handisport pour récompenser la qualité de ses émissions.

- Distribution effective en croissance de plus de 25%, soit 235 millions de foyers au 30/06/2012 et une pénétration réelle de 40% des foyers câble-satellite-IPTV.
- 830 millions de nuitées dans les hôtels
- Audiences : + de 33,6 Millions de foyers en audience cumulée hebdomadaire sur 42% de la distribution réellement mesurée. Estimation globale autour des 50 millions de téléspectateurs.
  - plus forte notoriété des télévisions internationales en Afrique, figurant dans le top 5 des chaînes satellite les plus regardées dans la plupart des capitales africaines,
  - 1<sup>ère</sup> chaîne francophone au Maghreb,
  - plus d'un demi-million de téléspectateurs hebdomadaires respectivement en Inde et au Vietnam,
  - légère croissance de l'audience en Europe en dépit de l'absence de présence sur la TNT en France,
  - croissance de 2% des audiences au Brésil et en Argentine,
  - croissance de 5% des abonnés aux États-Unis.
- Média global : progression de 40% depuis 2008 sur le site Internet qui attire 4% de son audience potentielle mondiale en français.
  - 8 millions de connexions mensuelles dans la « galaxie » TV5MONDE (sites fixes et mobiles, plateformes sociales),
  - un exercice de français fait en ligne toutes les 8 secondes, une fiche pédagogique téléchargée toutes les 28 secondes,
  - Développements réalisés :
    - ✓ Une télévision de rattrapage,
    - ✓ Une offre VAD payante cinéma et documentaire,
    - ✓ Deux WebTVs : Afrique et jeunesse, + une chaîne Jeunesse aux USA

- ✓ Une rubrique info plus riche, plus réactive,
- ✓ Des nouveaux produits pour apprendre et enseigner le français,
- ✓ Un site mobile (m.tv5monde.com),
- ✓ Des applications smartphones et tablettes : « TV5MONDE » et « 7 jours sur la planète »,
- ✓ Des produits délinéarisés sur Youtube (5 chaînes, plus de 2 millions de vidéos consultées chaque mois), Dailymotion, Google+,
- ✓ Des comptes Facebook (148 pages ; 680 000 abonnés) et Twitter (18 comptes, 53 000 abonnés).

## **D / Les enjeux**

Les enjeux se situeront au niveau de la production, de la diffusion et de la distribution mais aussi de l'introduction de nouvelles langues dans la programmation, de la mise en place d'une chaîne dédiée à la jeunesse plus largement diffusée sans oublier la création de programmes innovants.

- Mise en place en 2013, du nouveau dispositif de production et post-production, de diffusion linéaire et non linéaire.
- La HD et la TNT seront des enjeux dans la distribution. La TNT avec un accès gratuit pourrait servir à la diffusion des valeurs de la francophonie dans le monde mais surtout dans les pays africains où s'opèrent des changements de société ; Le coût d'installation de ce système ne serait que d'un million d'euros et permettrait une large diffusion.
- L'introduction du mandarin en Chine.
- Une chaîne jeunesse en Afrique et dans le monde arabe. La simple écoute de la langue française par l'intermédiaire d'un programme adapté aux enfants facilite l'acquisition du français sans contrainte et dès le plus jeune âge.
- Une WebTV Art de Vivre pour l'Asie.

## **II / ETAT DES LIEUX DE L'EVOLUTION DE LA FUSION DE RFI ET FRANCE 24**

L'audition de Mme Elisa DRAGO, secrétaire du comité d'entreprise de RFI et celle de M.LESIEUR, ancien directeur de la rédaction de France 24 ne nous permettent pas pour le moment de dessiner un avenir serein pour les 2 medias.

En effet, Mme DRAGO et M.LESIEUR n'ont pas la même analyse de la situation même s'ils prennent tous les deux acte des décisions du CA de l'AEF du 12 juillet 2012 à savoir :

- la fusion juridique de RFI et France 24
- maintien de deux rédactions distinctes
- déménagement à Issy les Moulineaux dans un immeuble jouxtant celui de France 24.

L'intersyndicale de RFI reste inquiète quant au budget de l'AEF qui sera partagé entre RFI et France 24. Elle craint que France 24 mobilise une grande partie de ce budget au détriment de RFI.

M.LESIEUR, ancien directeur de la rédaction de France 24 et candidat à la présidence de l'AEF déclare quant à lui que l'équilibre budgétaire pourrait être maintenu entre RFI et France 24 grâce à une synergie des ressources même si le budget de France 24 reste plus important que celui de RFI.

L'avenir de l'AEF reste donc suspendu à la nomination par le Président Hollande sur proposition du CSA du prochain Président de l'audiovisuel extérieur de la France en espérant que ce nouveau dirigeant parvienne à renouer le dialogue social.

### **III / L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS DANS LES LYCEES A L'ETRANGER**

La commission a auditionné M. PERRET, Directeur du Centre International d'Etudes Pédagogiques (CIEP) et son adjoint M. MONSAURET.

Le CIEP est l'opérateur public pour la coopération internationale en éducation des ministères français chargés de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur.

Créé en 1945, le CIEP emploie maintenant 230 personnes et son budget autofinancé à 65% se monte à 24 millions d'euros.

#### **A / Coopération en éducation**

Le CIEP mobilise l'expertise française et intervient dans le cadre de projets dont le financement est assuré par les autorités nationales ou par des institutions de coopération bilatérale ou multilatérale (Union européenne, Banque mondiale et banques régionales de développement), comme chef de file ou comme partenaire. Il assure des missions d'expertise et d'assistance technique, propose des formations, organise des conférences internationales et des séminaires et contribue à la réflexion internationale en éducation.

Le CIEP intervient dans deux domaines prioritaires qui sont l'enseignement général (de base et supérieur) et l'enseignement et la formation techniques et professionnels. De multiples pays profitent de son expertise sous diverses formes tels la formation de directeurs et d'enseignants en Colombie, au Togo et au Cameroun., l'accompagnement des réformes de l'enseignement supérieur au Maroc, la reconstruction du système scolaire à Haïti, etc.

A noter que dans ce domaine de la coopération éducative, il existe d'autres opérateurs internationaux (Allemagne, Belgique, Canada et Etats-Unis) et qu'il est nécessaire de veiller de près aux appels d'offres internationaux. Sur ce volet, le ministère de tutelle souhaite que le CIEP devienne la référence en matière d'ingénierie et de coopération éducative.

#### **B / Le CIEP et les langues**

\* Soutien à l'apprentissage du français dans le monde : Dans ce domaine, le CIEP a, par exemple, signé une convention avec le nouvel Institut Français, il propose également des modules de formation à distance (Pro Fle) et des formations sur mesure. Il est le partenaire de TV5 sur le projet « parlons français, c'est facile » sur internet.

Des universités réunissent 350 à 500 personnes deux fois par an (personnels d'encadrement, formateurs, enseignants).

\* Evaluation et certifications : Le CIEP assure la gestion pédagogique et administrative des diplômes nationaux pour étrangers non francophones (DILF\*, DELF\* et DALF\*) et du test de connaissance du français (TCF\*) qui se décline en différentes versions.

Ces certifications ; internationalement reconnues, répondent à la fois à des besoins individuels et à l'évaluation de grands groupes comme outil de politique linguistique à l'étranger.

Il est intéressant de noter que près de 400 000 personnes passent chaque année un diplôme ou un test, et cela dans 168 pays. Le CIEP n'a pas le monopole pour le TCF car d'autres organismes interviennent dans ce domaine, il faut donc rester concurrentiel.

---

\* DILF : Diplôme initial de langue française.

\* DELF : Diplôme d'études en langue française.

\* DALF : Diplôme approfondi de langue française.

\* TCF : Test de connaissance du français.



\* Diplomatie économique : en partenariat avec France Expertise Internationale, le CIEP devra valoriser le savoir faire français dans le domaine de l'enseignement et la formation techniques et professionnels.

## **IV / L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A L'ETRANGER**

### **A / Intervention de Mme Descôtes, Directrice de l'AEFE**

Mme Descôtes s'est dite satisfaite de cette rentrée qui s'est bien passée malgré un contexte économique et politique difficile.

Elle évoque la priorité accordée à l'éducation, y compris à l'étranger, par les plus hautes autorités de l'Etat, réaffirmée toute la semaine dernière à l'occasion de la conférence des ambassadeurs et lundi devant l'AFE par le Ministre M. Laurent Fabius.

Cette priorité s'est concrétisée par l'annonce de la stabilisation des moyens financiers sur le triennum 2013/2015 et la réforme de l'aide à la scolarité ainsi que celle plus globale du réseau de l'enseignement français à l'étranger.

La réforme des bourses devra aboutir avant la CNB de décembre tandis que celle sur l'évolution du réseau fera l'objet d'un travail en interne puis d'une concertation suivant un calendrier plus large.

#### ***1. Bilan de la rentrée 2012***

L'ensemble des secteurs géographiques enregistre des progressions

En Europe : la tendance générale est une augmentation des effectifs de l'ordre de 2%, moins marquée que les années passées et une stabilisation des effectifs dans les pays fortement touchés par la crise économique.

Au Proche-Orient : on constate une progression de 1% et de 3% au Liban qui s'explique par des inscriptions d'élèves en provenance de Syrie. A noter que l'école d'Alep (MLF) restera fermée pour des raisons de sécurité tandis que le lycée Charles de Gaulle de Damas a effectué sa rentrée avec environ 250 élèves.

Au Moyen-Orient, péninsule indienne : les effectifs sont en progression de 6% en moyenne avec une pointe à 11% aux EAU.

Au Maghreb-Machrek : d'une manière générale, le contexte politique et économique qui prévaut dans la plupart des pays du secteur rend délicate pour l'instant une mesure fiable, même tendancielle, de l'évolution des effectifs scolaires à la rentrée.

Plusieurs chefs d'établissements (Tunisie, Libye, Egypte) indiquent que les circonstances locales créent chez les parents d'élèves des situations d'indécision et de doute. Beaucoup de familles attendront plusieurs jours après la rentrée pour confirmer ou infirmer l'inscription de leurs enfants.

En Afrique subsaharienne : en cette rentrée, la tendance générale est à l'augmentation des effectifs, y compris dans la plupart des pays ayant connu des crises.

En Asie Océanie : la tendance générale est à une augmentation beaucoup plus marquée que l'année précédente, autour de + 5% pour l'ensemble de la zone avec une pointe à + 22% sur la zone Asie.

Aux Amériques : les prévisions de rentrée indiquent en progression de 3,5 % par rapport à l'année dernière.

#### ***2. Les enjeux de l'Agence pour 2012 / 2013***

## ***2.1. La pédagogie : le cœur de métier de l'Agence.***

L'un des objectifs du service pédagogique reste celui de l'excellence pour tous. Dans les établissements du réseau, il s'agit de valoriser les capacités des élèves et de construire des parcours d'excellence personnalisés pour tous. Ces parcours s'inscriront dans la démarche plus large de la culture de l'évaluation positive qui apporte aux élèves la conscience constructive de leurs propres capacités, individuelles et collectives. Les tests d'évaluation en CE1 et CM2, les résultats du diplôme national du brevet (DNB) et ceux du baccalauréat de 2012 confirment l'excellence des établissements du réseau.

D'autres axes prioritaires restent d'actualité :

- la poursuite et l'extension de la dématérialisation de la correction des copies des épreuves écrites du baccalauréat (Asie, Océanie, Amérique du Nord, Afrique subsaharienne). La suppression ou la simplification de nombreuses tâches ainsi que la réduction des déplacements, permet de substantielles économies de temps et d'argent, pour les correcteurs comme pour les familles.
- une vie scolaire respectueuse des normes françaises et adaptée à la réalité interculturelle et internationale des établissements AEFÉ afin de rendre les élèves acteurs de leur parcours scolaire.
- la politique des langues : la diffusion prochaine du document « *Politique des langues AEFÉ – pour une éducation plurilingue* » viendra contribuer à en impulser et développer la mise en œuvre dans le réseau.
- l'accueil des élèves porteurs de handicap : suite au rapport sur la scolarisation des élèves porteurs de handicap, l'AEFE recense 1635 élèves en situation de handicap de la petite section à la terminale, majoritairement porteurs de troubles de l'apprentissage (dyslexie, dysorthographe, dysphasie, dyscalculie).  
Mme Descôtes formule trois objectifs à court terme sur un an :
  - ° la poursuite de la formation des enseignants
  - ° la généralisation d'un référent « handicap » dans chacune des 19 zones, interlocuteur des équipes et des familles (Ces référents sont déjà en place dans certaines zones : Maroc, Tunisie...)
  - ° l'élaboration d'un vade-mecum à destination des équipes d'établissement et des familles.
- l'innovation pédagogique avec des actions pédagogiques pilotes AEFÉ démontrant la capacité d'innovation et le dynamisme du réseau (projet « Ambassadeurs en herbe »).

## ***2.2. Une gestion au plus proche des besoins des établissements***

- Création d'une 19<sup>e</sup> zone de mutualisation en Amérique centrale. Ces zones de mutualisation permettent un pilotage au plus proche des besoins du terrain.
- Mise en place d'un dispositif de déconcentration avec la création de deux nouveaux postes de coordonnateurs délégués de la direction (Europe du sud et ibérique, Proche et Moyen-Orient) et organisation de séminaires de gouvernance.
- Signature de nouveaux accords de partenariats.

## ***2.3. Une attention soutenue aux personnels***

- La formation continue reste une priorité de l'Agence. L'augmentation du nombre de formations cette année s'accompagnera d'une évaluation qualitative.

- Pour les personnels résidents : l'avantage familial est désormais réévalué chaque année pour couvrir les frais de scolarité dans chaque établissement. L'intégration des droits de première inscription est à l'étude et leur paiement est suspendu dans l'attente d'une solution.

Par ailleurs, la réforme de l'indemnité spécifique liée aux conditions de vie locale (ISVL) est encore en cours d'examen, en lien avec le ministère du Budget.

## ***3. Le programme FLAM***

Nous atteignons à ce stade un pointage total de 112 associations FLAM dans le monde, dont certaines fonctionnent depuis maintenant plus de dix ans sans interruption.

Les assises du 25 juin 2012 au Palais du Luxembourg ont permis de faire le point, d'échanger, de débattre et de dresser des perspectives.

Ce programme, géré par l'AEFE, financé à hauteur de 600 000 euros, subventionne, en 2012, 75 associations dans 26 pays.

Lors des ateliers thématiques, plus de 200 propositions ont été recueillies. Les principales propositions opérationnelles sont les suivantes :

#### **Financement**

- communication des critères d'attribution
- une dégressivité plus souple
- simplification de la présentation du dossier de demande de subvention et systématisation de l'accusé de réception du dossier.

#### **Visibilité, synergie**

- mise en place d'une « marque déposée FLAM »
- nom de la personne contact FLAM à l'AEFE
- distinction entre un site FLAM AEFE institutionnel (à créer) et les sites FLAM locaux associatifs
- organisation de regroupements locaux, nationaux, régionaux pour mutualisation expériences, ressources, infos.

#### **Appui, conseil, ressources pédagogiques et administratifs**

- site FLAM AEFE
- vade-mecum de bonnes pratiques
- connaissance du bon usage des certifications existantes par le CIEP

### ***4. Le « Label FrancEducation »***

Créé en janvier 2012, l'objet de ce label, dont la mise en œuvre a été confiée à l'AEFE, est de pouvoir identifier, reconnaître et promouvoir les sections bilingues francophones de haut niveau dans les établissements étrangers d'excellence.

Un nouveau réseau mondial, distinct de celui des lycées français homologués va ainsi se constituer progressivement ; à ce jour, 17 établissements sont labellisés.

### ***5. Divers***

- A noter le prochain forum des anciens élèves qui se tiendra à Vienne le 6 avril 2013.
- A la suite du vœu N°2 de la session de mars 2012 au sujet de l'accueil en France des bacheliers français issus du réseau AEFE, les membres de la commission ont pu interroger Mme Lucia DA SILVA, chef du service SORES (Service d'Orientation et Enseignement Supérieur). Ce service est à la disposition des familles mais aussi des conseillers pour tout ce qui concerne l'orientation et l'accueil des élèves issus du réseau. Le SORES peut intervenir pour faciliter l'accès aux résidences universitaires des étudiants boursiers.  
Contact : [lucia.da-silva@diplomatie.gouv.fr](mailto:lucia.da-silva@diplomatie.gouv.fr)

## **B / Intervention de M.MASSIN, Chef du service des aides à la scolarité**

Comme à son habitude, M.MASSIN a distribué à l'ensemble des membres une note de synthèse sur l'état du dispositif de l'aide à la scolarité. Vous trouverez cette note en annexe de ce document.  
Je rappellerai juste dans mes propos que la dotation initiale 2012, hors PEC, pour les bourses scolaires s'élevait à 93,6 M€.

### ***1. Point sur la campagne en cours***

Après la CNB1, on enregistre pour l'année scolaire 2012/2013 des pays du rythme nord une augmentation de 3,9% du nombre des demandes par rapport à l'année précédente. Cette augmentation est plus sensible sur les pays du rythme sud puisqu'elle s'élève à + 6,3%.

En conséquence, on observe non seulement une augmentation de + 8 % du nombre de boursiers mais aussi une augmentation importante du montant global des bourses de + 18 %.

Le coût moyen d'un boursier progresse de 9%.

Ces augmentations sont liées à deux phénomènes, d'une part, l'effet crise et d'autre part le retour au système des bourses d'un certain nombre d'élèves du fait du plafonnement de la PEC.

### ***2. La suppression de la Prise en Charge des frais de scolarité pour les classes de lycée***

#### **Extrait de l'intervention de Mme DESCOTES, Directrice de l'AEFE :**

« La suppression de la prise en charge, annoncée en conseil des ministres le 4 juillet, a été entérinée par l'article 42 de la loi de finances rectificative pour 2012 du 16 août 2012. Cette mesure s'applique dès cette rentrée de septembre 2012 pour les pays du rythme nord, et début 2013 pour les pays du rythme sud.

Pour répondre à la suppression de la PEC, des mesures d'accompagnement exceptionnelles des familles qui connaîtraient des difficultés, suite à cette décision, sont mises en place à cette rentrée. Elles le seront dans le respect des règles existantes.

Des instructions ont ainsi été adressées aux postes consulaires, qui ont une connaissance très fine de nos communautés résidant à l'étranger, d'être particulièrement vigilants et d'identifier dans les meilleurs délais les familles en difficulté.

De mon côté, j'ai donné instruction aux établissements en gestion directe de prévoir la possibilité d'échelonner le paiement des droits de scolarité. J'ai également appelé l'attention des comités de gestion des établissements conventionnés, en leur demandant d'être à l'écoute des familles et de faire part des éventuelles difficultés. »

Il est évident que nous entrons dans une phase de transition et que le service des bourses sera attentif aux situations de familles qui pourraient se trouver en difficulté du fait de la suppression rapide de la PEC. Pour faciliter le travail des postes, la date limite de remontée des dossiers à l'agence a été reportée au 26 octobre 2012.

### ***3. La réforme du dispositif de l'aide à la scolarité***

Devenue indispensable, cette réforme devra être opérationnelle dès septembre 2013. Elle sera menée sous l'autorité de Mme Conway-Mouret, Ministre déléguée aux Français de l'étranger et associera les conseillers de l'AFE.

A l'occasion de cette session, nous avons pris l'initiative de consacrer un temps d'échange pour faire remonter à l'agence les dysfonctionnements du système des bourses.

En partant du dispositif actuel, il faudra en premier lieu dénoncer les failles du système (difficultés d'estimer les ressources des familles, certains points de charges se révèlent inéquitables comme le point de charge loyer...) puis revoir un à un les critères d'attribution et le mode de calcul. Même l'outil informatique devra être re-paramétré (liaison Racine et Scola).

Le but étant d'aller vers une simplification du système qui permette à court terme l'accès des familles à revenus moyens d'accéder aux bourses scolaires.

Sans en faire un vœu ou une résolution, la commission propose ci-dessous quelques pistes de réflexion :

#### **Considérations de la commission des affaires culturelles, de l'enseignement et de l'audiovisuel sur la réforme de l'aide à la scolarité**

Le système de l'aide à la scolarité a atteint une complexité telle que sa compréhension devient difficile.

La commission des affaires culturelles, de l'enseignement et de l'audiovisuel se réjouit qu'une réforme soit engagée afin que les classes moyennes aient accès au système.

Cette réforme qui devrait aboutir à une simplification des dossiers et de leur gestion pourrait s'articuler autour des critères suivants :

- l'ensemble des revenus
- un revenu moyen défini par les postes et fonction de la composition de la famille
- le patrimoine mobilier dont le seuil d'exclusion devrait désormais être calculé par rapport aux frais de scolarité
- le patrimoine immobilier dont le seuil serait fixé régionalement par les postes
- le quotient familial
- le montant des frais de scolarité.

**VŒUX ET REPONSES  
SESSION MARS 2012**

**ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER**  
**Session de mars 2012**

**COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES, DE L'ENSEIGNEMENT ET DE  
L'AUDIOVISUEL**

**Voeu EN/V.1/12.03**

**Objet : le programme FLAM (Français Langue Maternelle)**

**L'Assemblée des Français de l'étranger,**

**Considérant :**

- que le programme FLAM participe activement au rayonnement de la langue et de la culture françaises depuis plus de dix ans ;
- que depuis trois ans sa gestion en a été confiée à l'AEFE qui en a d'ailleurs doublé le budget ;
- qu'il est plus que jamais nécessaire de maintenir l'esprit qui a prévalu à sa création (gestion associative locale, liberté des choix pédagogiques) et d'évaluer son développement.

**Demande :**

- qu'une cartographie des groupes FLAM soit faite ;
- que les Conseillers AFE soient associés à l'instruction des dossiers par les postes, représentés lors de la Commission d'attribution de l'AEFE et informés des résultats de ses délibérations, et destinataires des différents éléments du budget annuel du programme ;
- que les différents partenaires travaillent à une réflexion sur l'actualisation du programme FLAM (évolution des budgets en fonction du nombre d'enfants, assouplissement de la dégressivité, meilleure mise en réseau des groupes).

| <b>Résultat</b>                  | <b>Adoption en commission</b> | <b>Adoption en séance</b> |
|----------------------------------|-------------------------------|---------------------------|
| <b>UNANIMITE</b>                 | <b>X</b>                      | <b>X</b>                  |
| Nombre de voix « <b>pour</b> »   |                               |                           |
| Nombre de voix « <b>contre</b> » |                               |                           |
| Nombre d' <b>abstentions</b>     |                               |                           |

## Réponse

- Les « assises FLAM » organisées par l'AEFE le 25 juin dernier au Palais du Luxembourg ont permis de faire le point, d'échanger, de débattre et de dresser des perspectives. Sous le parrainage du Président du Sénat, ces assises ont réuni pour la première fois les principaux partenaires institutionnels (MAE, OIF, CIEP, délégation générale à la langue française et aux langues de France du MEN) et des associations venues du monde entier (avec des témoignages d'Italie, d'Algérie, de Chine, des Etats-Unis et du Mexique).

Une cartographie précise a été établie à cette occasion (carte désormais disponible sur le site de l'AEFE). En 2012, l'AEFE subventionne, sur l'exercice budgétaire 2012, 75 associations dans 26 pays. A ce stade, un pointage indique un total de 112 associations FLAM bénéficiant ou ayant bénéficié de ce programme à travers le monde, dont certaines fonctionnent depuis maintenant plus de dix ans sans interruption.

- Les Conseillers de l'AFE sont, à leur demande, tenus informés des résultats de la commission d'attribution de subvention et destinataires des différents éléments du budget annuel du programme. S'il est très utile que les Conseillers fassent connaître leur intérêt pour un projet FLAM remarquable, en revanche, il apparaît, en accord avec la tutelle, que l'instruction des dossiers par les postes diplomatiques et les décisions de la commission d'attribution sont du ressort de l'administration.

- Lors des « assises FLAM », des ateliers thématiques en après-midi ont permis des échanges libres et approfondis sur trois thèmes majeurs : financement ; visibilité et synergie ; appui, conseil et ressources. Plus de 200 propositions ont été recueillies.

En réponse aux demandes les plus largement exprimées, les principales propositions opérationnelles, présentées par l'AEFE le 4 septembre 2012 devant la commission des affaires culturelles, de l'enseignement et de l'audiovisuel, sont les suivantes :

### Financement

- communication des critères d'attribution.
- une dégressivité plus souple avec deux possibilités (à arbitrer) : soit un forfait équipement la 1ère année, puis une dotation la 2ème année avec maintien à l'identique la 3ème année et dégressivité au-delà; soit une dotation équivalente les deux premières années puis dégressivité à compter de la 3è année.
- simplification de la présentation du dossier de demande de subvention et systématisation de l'accusé de réception du dossier.

### Visibilité, synergie

- mise en place d'une « marque déposée FLAM », avec attribution, chaque année de subvention, d'une « vignette datée : FLAM 2012 » et maintien de la « marque » FLAM à l'issue des 5 ans sans date.
- nom de la personne contact FLAM à l'AEFE (Nathalie-Zoé Fabert)
- distinction entre un site FLAM AEFE institutionnel (à créer) et les sites FLAM locaux associatifs
- organisation de regroupements locaux, nationaux, régionaux pour mutualisation expériences, ressources, infos.

### Appui, conseil, ressources

- mise en ligne sur le site FLAM AEFE de sitographie (CIEP, CNED°, bibliographie, ressources pédagogiques FLE, etc.
- vade mecum de bonnes pratiques pour créer, développer un programme FLAM, dossier complet AEFE téléchargeable pour création FLAM
- connaissance du bon usage des certifications existantes du CIEP.
- élaboration par l'AEFE d'une convention avec le CIEP visant à proposer des formations spécifiques aux intervenants FLAM (en didactiques du français/ formation à distance/ et des formations diplômantes DELF prim et junior).



COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES, DE L'ENSEIGNEMENT ET DE  
L'AUDIOVISUEL

Vœu EN/V.2/12.03

**Objet :** accueil des bacheliers français des établissements français à l'étranger dans l'enseignement supérieur français.

L'Assemblée des Français de l'étranger,

**Considérant :**

- que la réponse de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger à la résolution EN/01/09/2011 précisant les contacts pris par l'AEFE avec l'opérateur de mobilité internationale EGIDE.

**Demande :**

- que lui soit transmis un rapport d'étape sur les moyens mis en place quant à l'accueil, l'accompagnement et l'accès prioritaire aux résidences universitaires des bacheliers français du réseau AEFE.

| Résultat                  | Adoption en commission | Adoption en séance |
|---------------------------|------------------------|--------------------|
| UNANIMITE                 | X                      | X                  |
| Nombre de voix « pour »   |                        |                    |
| Nombre de voix « contre » |                        |                    |
| Nombre d'abstentions      |                        |                    |

**Réponse**

Depuis 4 ans, le Service Orientation et enseignement supérieur (SOES) de l'AEFE veille à ce que les bacheliers français issus de son réseau bénéficient des meilleures conditions d'accueil dans l'enseignement supérieur français grâce à un travail d'information pointue auprès des familles et à une négociation auprès du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour ce qui est des affectations dans le supérieur d'une part, l'attribution des logements étudiants, d'autre part. C'est à ce titre qu'il est en charge, pour le Ministère de l'enseignement supérieur et de la Recherche, de l'administration et du suivi de l'application nationale d'affectation dans l'enseignement supérieur français « Admission Post-Bac ».

Le Service Orientation et enseignement supérieur s'occupe également de la mise en œuvre et de l'accompagnement du programme de mobilité « Excellence-Major », qui permet d'accorder des bourses aux meilleurs bacheliers étrangers issus des établissements du réseau afin qu'ils poursuivent des études

supérieures en France dans d'excellentes conditions. Le transfert de la gestion administrative et financière de ce dispositif concernant plus de 800 boursiers du Centre national des Œuvres universitaires et scolaires (CNOUS) à l'EPIC CampusFrance prend effet au 1<sup>er</sup> septembre 2012. Dans le contexte de ce nouveau partenariat, matérialisé par la signature d'une convention entre les deux opérateurs le 19 juillet 2012, l'AEFE et Campus France s'engagent pour que les élèves boursiers qui sont mineurs, bénéficient non seulement d'un accueil et d'un accompagnement de proximité, mais aussi d'un accès prioritaire aux résidences universitaires.

L'AEFE étudiera aussi avec le nouvel opérateur Campus France les possibilités d'élargir ce dispositif à l'ensemble des bacheliers du réseau en proposant aux familles un accueil et un accompagnement personnalisé.

Dans ce même esprit, l'AEFE s'attache à améliorer l'accueil des bacheliers en Ile de France en négociant notamment des conditions spécifiques de logement avec certains foyers (Lycée d'Etat Jean Zay par exemple), mais aussi à valoriser l'offre de formation supérieure en régions où les conditions d'accueil, de logement et d'études sont facilitées. C'est l'un des objectifs portés par la deuxième convention signée entre l'AEFE et CampusFrance le 19 juillet 2012. Cette dernière prolonge l'accord de partenariat entrepris entre les deux opérateurs à l'automne 2011. Elle vise à développer la coopération existant entre les 182 Espaces Campus France à l'étranger et les 480 établissements d'enseignement français à l'étranger. L'actualisation, à l'automne 2012, de la brochure « Étudier en France après le baccalauréat » réalisée en commun en 2011, illustre le souci de l'AEFE de veiller à la meilleure information des bacheliers sur les poursuites d'études et les conditions d'accueil en France.

**ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER**  
**Session de mars 2012**

**COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES, DE L'ENSEIGNEMENT ET DE  
L'AUDIOVISUEL**

**Vœu EN/V.3/12.03**

**Objet : renforcement des effectifs dans les services de traitement de l'aide à la scolarité**

**L'Assemblée des Français de l'étranger,**

**Considérant que :**

- l'insuffisance des effectifs tant dans les postes consulaires qu'au service central de l'AEFE ;
- l'augmentation du nombre de demandes d'aide à la scolarité due à la hausse constante des frais d'écologie, à l'accroissement de la communauté française hors de France et à la dégradation actuelle de la situation économique ;
- l'alourdissement et la complexité de l'instruction des dossiers de bourses auxquels sont venues s'ajouter les demandes de prise en charge (PEC) ;
- les dossiers d'aide à la scolarité doivent être instruits dans les meilleures conditions afin de garantir une utilisation rigoureuse des deniers publics.

**Demande que :**

- un renforcement des effectifs tant au niveau local que central pour que les dossiers soient traités dans les délais impartis et que les enquêtes sociales nécessaires soient réalisées ;
- que soient étudiées les conditions de mise en place d'une saisie en ligne, par les familles, des dossiers d'aide à la scolarité.

| <b>Résultat</b>                  | <b>Adoption en commission</b> | <b>Adoption en séance</b> |
|----------------------------------|-------------------------------|---------------------------|
| <b>UNANIMITE</b>                 | X                             |                           |
| Nombre de voix « <b>pour</b> »   |                               | -                         |
| Nombre de voix « <b>contre</b> » |                               | 1                         |
| Nombre d' <b>abstentions</b>     |                               | 2                         |

## **Réponse DFAE**

- Le cadre budgétaire contraint actuel ne permet pas d'envisager d'ici la fin de l'année un renforcement des effectifs affectés à la gestion des bourses scolaires par la création d'ETP supplémentaires à l'administration centrale ou dans les postes. Ce point ne pourra être examiné que dans le cadre de la programmation 2013 en fonction des décisions arrêtées lors de la préparation budgétaire triennale 2013-2015.
  
- La mise en place d'une saisie en ligne des dossiers d'aide à la scolarité participe du souhait de développer la téléadministration au MAE. Ce développement s'inscrit dans le cadre de l'étude des différents chantiers informatiques qu'entend développer au sein du MAE, la Direction de Français à l'étranger et de l'administration consulaire."

**VCEU ET RESOLUTION  
SESSION SEPTEMBRE 2012**

**ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER**  
**Session du 3 au 8 septembre 2012**

**COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES, DE L'ENSEIGNEMENT ET DE  
L'AUDIOVISUEL**

**Résolution ENS/RES.1/12.09**

**Objet : Radio France Internationale (RFI)**

**L'Assemblée des Français de l'étranger,**

**Considérant :**

- que l'audiovisuel extérieur de la France représente un enjeu stratégique pour l'influence de la France dans le monde ;
- que RFI est une radio de notoriété internationale, dont l'influence n'est pas à démontrer ;
- que par sa crédibilité, RFI contribue à valoriser l'image de notre pays de par le monde ;
- que l'enjeu que représente RFI pour les deux millions de Français établis hors de France, pour les francophones et les francophiles ;
- qu'à ce titre, RFI est un acteur majeur de la francophonie ;
- que la France ne peut se priver d'une radio internationale ;
- qu'une Loi sur l'audiovisuel va être présentée au Parlement.

**Demande :**

- que les moyens humains et financiers de RFI soient pérennisés dans le cadre législatif.

| <b>Résultat</b>                  | <b>Adoption en Commission</b> | <b>Adoption en Séance</b> |
|----------------------------------|-------------------------------|---------------------------|
| Unanimité                        | X                             |                           |
| Nombre de voix « <b>pour</b> »   |                               |                           |
| Nombre de voix « <b>contre</b> » |                               | 4                         |
| Nombre d' <b>abstentions</b>     |                               | 14                        |
| Majorité des voix                |                               | X                         |

**ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER**  
**Session du 3 au 8 septembre 2012**

**COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES, DE L'ENSEIGNEMENT ET DE  
L'AUDIOVISUEL**

**Vœu ENS/V.1/12.09**

**Objet : formation professionnelle dans les établissements du réseau AEFÉ.**

**L'Assemblée des Français de l'étranger,**

**Considérant :**

- les difficultés d'orientation en fin de 3<sup>e</sup> et de 2<sup>nd</sup>e que rencontrent certains élèves.
- les demandes des familles qu'elles entraînent.

**Demande :**

- qu'un état des lieux soit dressé concernant les filières professionnelles et/ou STMG (sciences et technologies du management et de la gestion) ;
- qu'une enquête soit diligentée par le chef de poste dans chaque établissement du réseau auprès de l'ensemble des acteurs de la communauté scolaire et de la communauté d'affaires, afin d'établir précisément les besoins de formation en filières professionnelles.

| <b>Résultat</b>                  | <b>Adoption en Commission</b> | <b>Adoption en Séance</b> |
|----------------------------------|-------------------------------|---------------------------|
| Unanimité                        | <b>X</b>                      | <b>X</b>                  |
| Nombre de voix « <b>pour</b> »   |                               |                           |
| Nombre de voix « <b>contre</b> » |                               |                           |
| Nombre d' <b>abstentions</b>     |                               |                           |
| Majorité des voix                |                               |                           |